

Villas, farms, rural settlements

A regional approach

**CIRCA ULLAM
STUDIES ON THE
RURAL WORLD IN
THE ROMAN PERIOD**

7

Le site des Figuiéras à Bernis (Gard) - Un nouvel exemple de ferme à cour excavée de la région nîmoise

Céline BEAUCHAMP

Chronoterre Archéologie - 115 rue Merlot Z.A.C. La Louvade 34130 Maugeio

RÉSUMÉ

Cette fouille préventive conduite en 2009 a permis l'étude d'un établissement rural localisé à une dizaine de kilomètres de Nîmes, placé en bordure de la voie Domitienne et desservi par une voie secondaire. La ferme est organisée autour d'une cour centrale excavée, selon un type par ailleurs bien attesté en périphérie du chef-lieu de cité. Elle est occupée entre la fin du I^{er} siècle de notre ère et le milieu du III^e siècle. A proximité de la construction principale, les décapages ont permis de retrouver des bâtiments qui ont joué un rôle d'annexes. Au IV^e et V^e siècle, les maçonneries sont épierrées et un enclos témoigne d'une poursuite de l'occupation.

MOTS CLÉS : Nîmes, classification, fermes, domaines

ABSTRACT

This preventive excavation carried out in 2009 made possible the study of a rural settlement located some ten kilometres from Nîmes, near the Via Domitia and served by a secondary pathway. The farm is organized around an excavated central courtyard corresponding to a type well identified in the outskirts of the capital city. It was occupied from the late first century AD to the mid-third century. Near the main construction, trenching has uncovered buildings that serve as annexes. In the fourth and fifth centuries, stones were removed from walls but a pen revealed a continuation of its occupation.

KEY WORDS : Nîmes, farm, excavated central courtyard.

La ferme gallo-romaine des Figuiérasses est localisée à environ 10 km du centre antique de Nîmes, à l'ouest de la commune actuelle de Bernis, en direction d'Uchaud, (fig. 1). Révélé dès 1997 par une prospection pédestre (Raynaud 1997), le site a fait l'objet d'un diagnostic en 2009, puis d'une fouille d'une durée de quatre mois, menée par la société Oxford Archéologie, devenue aujourd'hui Chronoterre Archéologie.

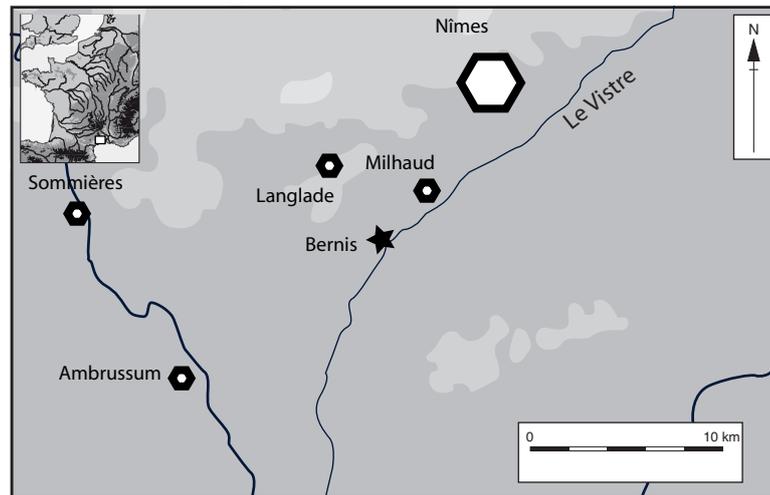
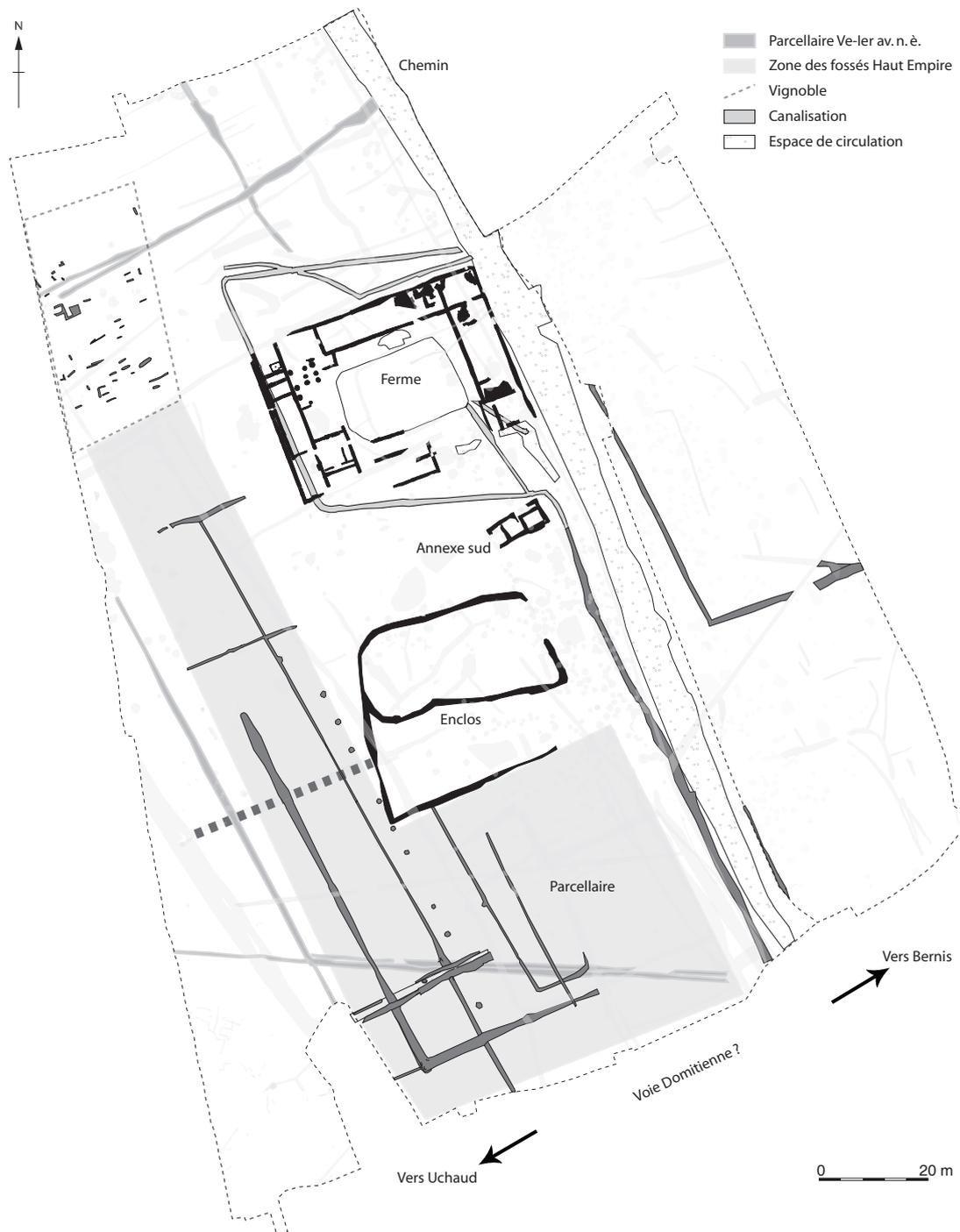


Figure 1. Localisation du site, en périphérie de l'agglomération nimoise.

Située dans la moyenne vallée du Vistre, la ferme en occupe la bordure nord, au piémont de la garrigue. La position au contact de milieux naturels très différents présente des avantages nombreux, avec la proximité de zones fertiles alluviales, du milieu minéral des garrigues propice à des cultures particulières (olivier...) et à l'approvisionnement en pierre de construction... Cette situation favorable est contrebalancée par l'existence d'un fort colluvionnement en provenance du nord et une importante accumulation des colluvions au sud. Ainsi, une zone particulièrement humide est observée au sud-ouest de la ferme où les structures, exceptées celles du Néolithique, sont assez rares. Ailleurs, la densité des vestiges, du Néolithique chasséen jusqu'à nos jours est plutôt élevée. Avec la succession des époques, quelques constantes peuvent être mises en évidence. A partir du V^e siècle avant notre ère, la mise en place de fossés rectilignes est le premier signe d'une organisation de l'espace (fig. 2). Tous les systèmes parcellaires ultérieurs apparaissent être des variations du réseau initial obéissant à une orientation d'environ N27°O. Le deuxième élément structurant du paysage est l'existence d'une voie installée dès l'époque romaine, sur l'emplacement d'un fossé daté de l'âge du Fer¹. Cet espace de circulation est large de 9 m sur l'ensemble du tracé reconnu mais présente quatre phases alternant des périodes de construction et d'utilisation avec celles de recouvrement par les colluvions (l'épisode le plus épais intervient avant la période moderne et a entraîné une accumulation de 0,50 m de limons). Les éléments mobiliers récoltés pendant la fouille ne permettent pas de connaître la date exacte de sa mise en place. Il est cependant probable qu'elle soit directement en lien avec la voie Domitienne, qui a emprunté la Vistrenque dès le I^{er} siècle avant notre ère (Fiches dir. 2002, 552) et dont le tracé est restitué à proximité de la ferme des Figuiérasses. Des contextes

¹ Cette datation repose sur la présence d'un fond d'amphore massaliète dans le comblement mais n'a pu être précisée.



livrant de la céramique républicaine indiquent que l'espace est occupé de façon continue depuis l'âge du Fer jusqu'au Haut Empire. Pourtant, aucun indice ne peut être associé à un habitat avant cette dernière période.

L'occupation du Haut Empire se répartit en plusieurs zones. En premier lieu, le site est divisé en deux par la présence de la voie nord-sud. À l'est, la lecture est particulièrement perturbée par l'installation au Moyen-Âge² d'une zone d'ensilage très dense. Seul un fossé a pu être associé à l'époque

Figure 2. Plan général du site des Figuiéras.

romaine tardive, et son comblement est daté entre 350 et 450 (fig. 2).

De l'autre côté de la route, malgré la présence d'une zone d'ensilage similaire, la lecture est plus aisée. Au sud, se développe une zone agraire définie par un réseau de fossés dont les orientations dérivent des aménagements linéaires de l'âge du Fer. Elle va se maintenir jusqu'à l'époque contemporaine. Le réseau ne s'étend pas sur la zone humide du sud-ouest. Au centre de la zone décapée, se trouvent les constructions. Au nord-ouest des traces de vignes n'ont pu être datées. Aucun vestige au nord n'est associé à l'époque romaine, à l'exception d'une tombe le long de la voie.

L'habitat de la zone centrale se compose des bâtiments de la ferme, d'une petite construction au sud et d'un enclos.

² L'étude céramique réalisée par C. Raynaud (CNRS-UMR 5140 Archéologie des Sociétés Méditerranéennes, F-Montpellier) et les datations C14 sur des éléments carbonisés provenant de 11 fosses ont fourni une fourchette chronologique de la zone des silos, comprise entre le VII^e et le XII^e siècle.

1. La zone centrale au I^{er} siècle de notre ère

Les témoignages les plus anciens de construction datent du I^{er} siècle de notre ère, avec un ensemble de canalisations qui est installé à cette époque, probablement durant la seconde moitié de ce siècle. Le système est constitué de trois branches principales qui dessinent un losange dont le côté oriental est formé par la voie. Il est possible que ce quatrième côté corresponde à un fossé, car, bien que l'existence de la chaussée puisse être envisagée dès cette époque, cela n'a pu être établi par l'étude stratigraphique. Cet ensemble délimite un espace de 1900 m², avec une branche nord de 44 m de longueur et celle à l'ouest de 46 m. Sur ces trois canalisations s'articulent quatre autres branches, dont une seule semble relever d'un état antérieur au système décrit et dont le tracé a pu traverser l'espace central. Les trois autres représentent des prolongations ou des dérivations du système principal.

Les canalisations sont construites avec soin. Deux murets de pierres sèches avec des parements internes assez soignés supportent de larges dalles (fig. 3). La tranchée d'installation, en U, est creusée dans le limon brun couvrant le site, jusqu'à atteindre le substrat plus jaune et carbonaté de la fin du Pliocène. Seules les parties connectées sur la branche sud présentent un fond couvert de *tegulae*. Par endroit, le comblement de la tranchée d'installation est encore conservé, la canalisation est souterraine. Celle-ci, à son extrémité méridionale, débouche dans un large fossé, courant le long de la voirie et évacuant l'eau vers le sud. Les branches septentrionales drainent l'eau en direction de la voirie. L'altitude du fond du drain est cependant inférieure au niveau le plus bas des surfaces de voie, et il est probable que l'évacuation des eaux se fait par l'intermédiaire d'un fossé bordier. Ainsi la fouille a mis en évidence un ensemble bien conçu pour une protection efficace face aux ruissellements en provenance du versant. Il est comparable, par ses qualités de mise en œuvre et son ampleur, au système de récupération et redistribution des eaux, trouvé à quelques kilomètres de là, dans la *villa* de Carreiron et Pesquier, à Milhaud (Conche *et al.* 2003).

A Bernis, en l'absence de données provenant de l'espace défini par les canalisations, on ne sait exactement quelles activités ce secteur du site

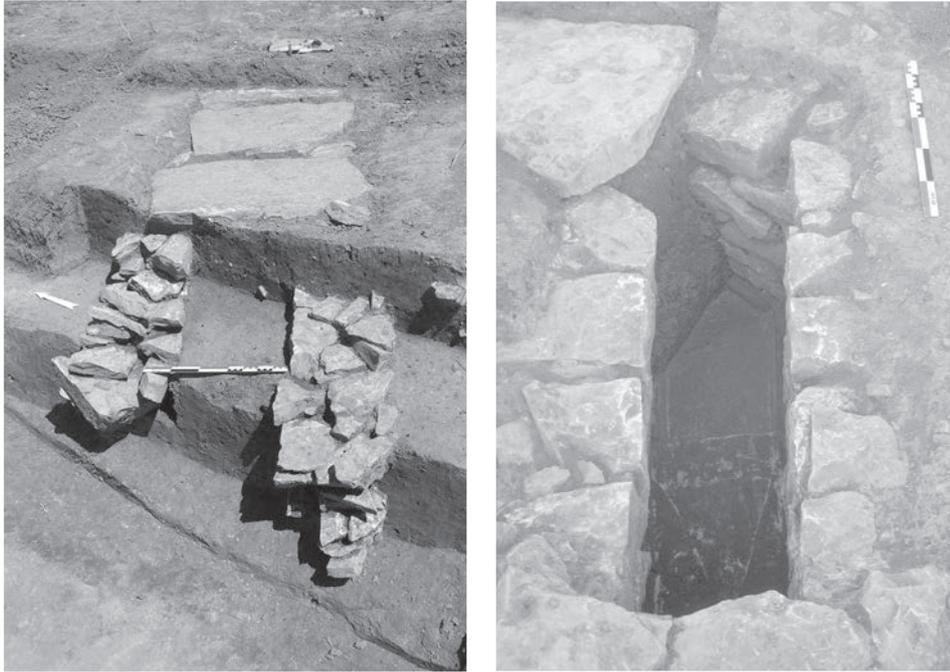


Figure 3. Détails des canalisations retrouvées. A gauche, le type le plus courant, sans aménagement de fond. Le canal est couvert par une dalle ; à droite, un tronçon dont le fond est couvert de *tegulae*. La section est ici plus étroite.

pouvait accueillir ; des lots de céramique contemporaine ont été retrouvés mais toujours de façon éparse, et en position secondaire. Par exemple, le plus grand ensemble de céramique de datation comprise entre 50 et 150 de notre ère provient du remblai d'une très grande fosse, qui a pu être un point d'eau pour les animaux. Située immédiatement au sud des canalisations, cette fosse est comblée, après la formation d'une couche hydromorphe, par un remblai de pierres, de matériaux de construction (tuiles et un *tubulus*) mêlé à de la céramique, composée de 89% de vaisselle, avec une très forte proportion de céramique commune. La fosse peut donc avoir été contemporaine de l'ensemble hydraulique de la deuxième moitié du I^{er} siècle. Il semble ainsi possible d'associer ce point d'eau au premier état d'utilisation de l'espace central. Dans cette hypothèse on peut se demander si les matériaux du remblai peuvent provenir d'un premier habitat, détruit en totalité ou partiellement, avant l'installation de la ferme du second état observé en fouille. On notera que le fond de cette grande fosse avoisine la cote 19,50 m NGF soit 0,50 m au-dessous du niveau inférieur du système de drainage. Les deux types d'aménagements semblent présenter des fonctions complémentaires.

2. La ferme à cour excavée du Haut Empire

Les aménagements du I^{er} siècle sont recouverts et parfois tronqués par une construction assez étendue (fig. 2). En particulier, la couverture de la canalisation ouest a été ponctuellement perforée, et le conduit remblayé pour assurer la solidité de la fondation d'un mur de la ferme. Les canalisations enterrées n'étaient donc pas repérables depuis la surface. En outre, on devait ne plus en avoir l'usage ou on en ignorait l'emplacement.

2.1. Les bâtiments

La ferme couvre une superficie approximative de 1350 m² et forme un rectangle de 45 m de longueur est-ouest pour une largeur de 30 m du nord au sud. Malgré des lacunes assez nombreuses, le plan général peut en être restitué. Une cour centrale est fermée par quatre ailes (fig. 4).

Les ailes nord et est, couvrant respectivement une superficie de 145 m² et 160 m², sont construites dans un seul temps et forment un corps de bâtiment en L, de 29 m pour le côté nord et 23 m pour le côté est. Un ajout de deux pièces rallonge cette dernière aile de 5 m, vers le sud. Une

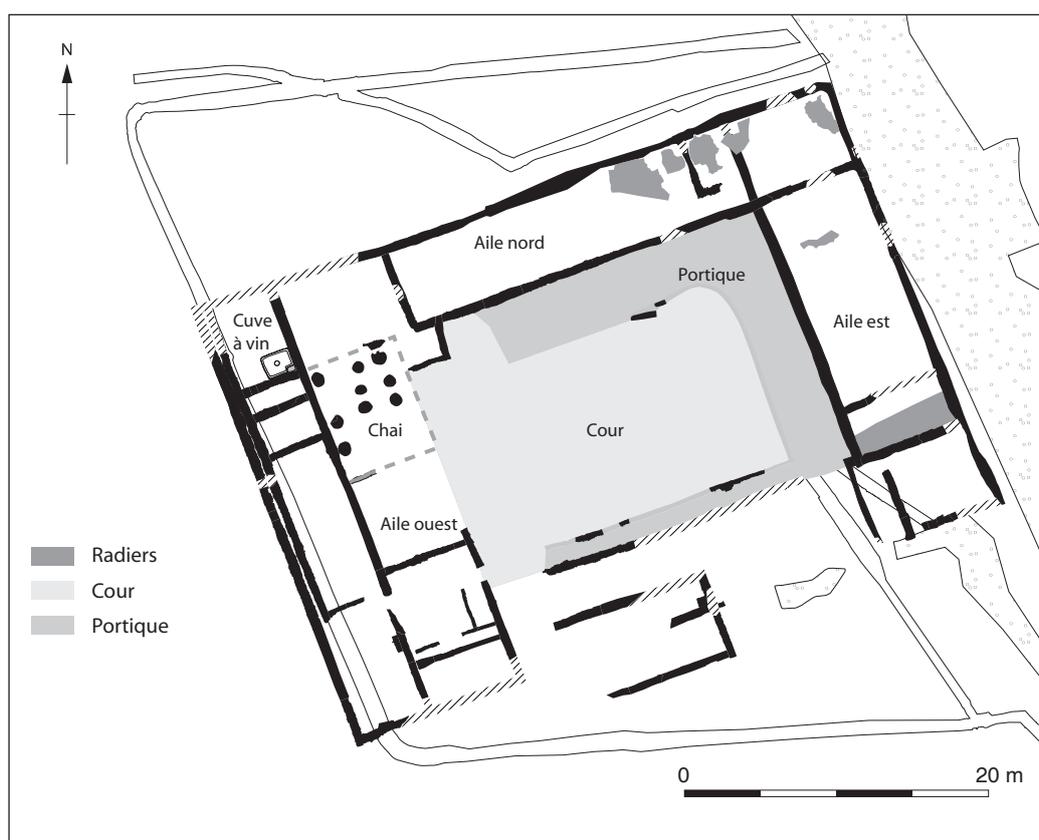


Figure 4. La ferme à cour excavée.

seule division interne est conservée, outre les murs porteurs, vers le sud de l'aile est. Elle isole une surface dallée de pierres, permettant le passage piétonnier depuis la voie vers l'intérieur de la ferme. Vers le nord, de nombreux éléments de radiers de sols ont été observés à la jonction des deux ailes. Dès le diagnostic, la présence d'un béton de terre, qui prend appui contre le mur porteur est-ouest, a été notée. Il semble être recoupé par les hérissos de pierres et peut correspondre à un sol antérieur. Le seul élément conservé sur les hérissos est une surface de sol faite de pierres. Ces radiers, comme les murs, ont été largement épierrés et leurs limites sont rarement nettes. L'un d'eux s'inscrit dans un espace dont les murs sont encore discernables et mesure 4,2 m², mais les superficies conservées varient entre 1,6 m² et 8,1 m². Aucune fonction ou activité particulière n'est associée à l'une ou l'autre de ces deux ailes.

L'aile ouest a une surface similaire à celle cumulée des ailes décrites précédemment (310 m²). De même longueur que son pendant est, elle est

deux fois plus large. Son organisation interne est mieux conservée, même si l'absence de liaison entre les maçonneries empêche toute réflexion sur le détail de l'évolution de cette partie de l'édifice. Seules quelques observations peuvent être proposées. Le mur de façade arrière a été dédoublé, et rallongé pour permettre la formation de pièces au sud. Ce réaménagement est confirmé par la reprise de la partie sud du mur de façade sur cour. L'extension méridionale comprend trois nouvelles pièces. La présence de refends dans cet espace rectangulaire implique des divisions intérieures que la fouille n'a pas permis de saisir dans le détail. Heureusement, la lecture de la moitié nord apporte plus de précisions. On y trouve en effet des installations liées à la production du vin ou d'huile, avec une cuve et neuf fonds de fosses à *dolium*. La cuve est construite en béton de tuileau, posé sur un hérisson et installé dans un cadre de maçonneries de 1,74 m x 2,15 m. Son volume interne conservé est de 0,9 m³ (1,5 m x 1,92 m x 0,3 m). Au sud et à l'est, le béton est appuyé directement contre les fondations des murs du bâtiment, alors qu'un empilement de dalles calcaires forme les assises nord et ouest. Dans l'angle sud-est, on observe une marche, un bloc de calcaire, posé contre le fond de la cuve. L'accès depuis la pièce située au sud indique l'existence d'une ouverture au travers du mur de séparation. Par comparaison avec des *cellae vinariae* de Narbonnaise, cela semble indiquer la présence du pressoir, dans l'espace immédiatement au sud, surélevé par un podium dont le mur au sud de la cuve est un support. La zone de production est complétée par la présence d'un cellier immédiatement à l'est. Neuf fosses ont été retrouvées selon une disposition permettant de restituer trois rangs et quatre lignes donc un ensemble de douze emplacements. La taille identique de ces fosses, l'uniformité de leur remplissage et la proximité de la cuve ne laissent pas de doute quand à leur fonction. Aucun fragment de *dolium* ne provient de cette zone³.

Au sud de la cour, quelques éléments permettent d'envisager l'existence d'une quatrième aile, dont la forme générale nous échappe, mais dont les murs s'inscrivent dans le même schéma que ceux des autres ailes. La zone est fortement arasée et son plan général ne peut pas être restitué. Une petite structure empierrée et carrée occupe un des angles du corps de bâtiment. Il peut s'agir d'une fondation pour un élément de pressoir, comme ce qui est proposé pour un aménagement similaire trouvé dans la *villa* de Goiffieux, à Saint-Laurent d'Agny (Rhône) (Poux 2009, 185).

2.2. La cour

La cour, par sa position centrale unifie l'ensemble de ces corps de bâtiment. Son installation a nécessité un creusement important, décaissant une surface de 19 m sur 16 m. La couverture de limon brun a été évacuée, laissant apparaître le substrat plus jaune. Le fond est couvert de blocs de calcaires non organisés, procurant un assez bon drainage de ce point bas. Sa surface relativement plane est marquée par une couche de petits gravillons jaunâtres qui sont assez semblables aux graviers provenant du substrat. Les côtés sud, est et une partie du côté nord de la cour sont bordés par un portique, dont les supports, non conservés, reposaient sur

³ De nombreux fragments ont été observés sur l'ensemble du site. En particulier, un grand morceau de panse sert à combler une fosse, à l'opposé du chai, contre le mur extérieur de l'aile est et un fond a été retrouvé dans le remblai de la cour.

⁴ Même oubliées et partiellement comblées, des canalisations continuent à avoir un impact sur le drainage de l'eau.

Figure 5. Relations entre la galerie et la cour. A, cour et galerie vers l'ouest. B, vers l'est. C, détails des blocs servant de supports.

des dés monolithes, grossièrement taillés, comme le montre la figure 5. Ces bases sont incluses dans le muret délimitant la cour. Ce dernier est construit en pierres sèches, utilisant le calcaire froid local et parfois du calcaire coquillier. Il soutient une surface de circulation périphérique, aménagée comme le fond de la cour, à l'aide d'une recharge de blocs. Le fond du portique est formé par les murs des ailes, dont seules les fondations sont conservées. Seul, le côté ouest ne présente pas de portique ; là, les graviers de la cour recouvrent directement le naturel, aménagé en pente douce jusqu'aux murs du bâtiment. Ce pendage de l'ouest vers l'est s'observe sur l'ensemble de la cour. Ainsi l'altitude enregistrée à l'est (20,30 m NGF) est inférieure à celle à l'ouest (20,51 m NGF).



Il est probable que l'écoulement des eaux météoriques se fait selon le même schéma que pour le premier état des canalisations et que la voie, ou les fossés associés, évacuent les excédents, après infiltration, vers le sud. La cour, outre sa fonction de lien entre les ailes, joue également un rôle dans la gestion des eaux. Elle participe au drainage du site, mais ne sert pas de point de stockage ou de redistribution. A l'angle sud-est, le creusement de la cour tronque la canalisation annexe, dont le fond est couvert de *tegulae*. L'une d'entre elles est visible en section et son sommet se trouve à plus de 0,10 m au-dessus de la surface de la cour. Cette observation confirme que le système initial de canalisations, peut-être encore partiellement actif⁴, n'a pas été pris en compte lors de la conception des bâtiments.

2.3. Techniques de construction et conservation

L'état de conservation de l'ensemble fouillé est limité du fait de l'épierrement de la quasi-totalité



des structures, de la destruction de la majorité des niveaux de sols et de la fréquence des perturbations ultérieures. Il reste cependant ponctuellement les premiers niveaux de fondations et, exceptionnellement, les fondations peuvent être conservées jusqu'à la première assise d'élévation.

En tenant compte des cotes des éléments conservés de sol, comme de celles qui ont pu être restituées, on note que, si la cour est en contrebas des ailes, la zone de production est surélevée, d'un minimum de 0,80 m. La galerie crée donc un espace tampon en plan mais également dans l'étagement entre la cour et les ailes, ou la cour et le chai à l'ouest.

Les murs les plus à l'est, longeant la voie sont fondés sur un premier rang en hérisson. Ailleurs le premier litage est composé de pierres disposées horizontalement. L'explication la plus probable à cette différence apparaît quand on compare la localisation des hérissons avec la zone de passage de l'eau drainée. La voie, ou un fossé proche, est le lieu d'aboutissement du système de canalisations. La partie est de la ferme est donc la plus sujette à l'humidité. De même la cour, point le plus bas de l'ensemble, connaît également un pendage vers l'est. Tout cela renforce les risques d'inondations dans cette partie du site. Dans ce contexte, le décaissement, qui a arraché les limons jusqu'à mettre en évidence les couches inférieures plus graveleuses, peut apporter une réponse au problème du drainage.

2.4. Datation

La datation de mise en place de l'ensemble architectural reste incertaine. La cour, telle qu'on la perçoit est une création postérieure à l'installation des canalisations. Ainsi elle n'est pas antérieure au I^{er} siècle de notre ère et probablement à la deuxième moitié du I^{er} siècle. C'est aussi le cas de l'aile ouest, édifiée pour partie sur une branche de canalisation. La cohérence du plan d'ensemble ne laisse pas deviner une construction en plusieurs étapes. De plus, bien que de la céramique de la première moitié du I^{er} siècle ait été trouvée dans les fondations de certains murs (Silvéreano 2011), à l'angle sud-ouest de l'aile ouest par exemple, la plupart des lots associés aux murs est plus tardive. Des éléments du début du II^e siècle ont été recueillis dans le portique de l'aile sud et dans l'espace de circulation qui traverse l'aile est. Il faut donc considérer que la ferme, telle qu'elle nous apparaît à l'issue de la fouille, ne peut être datée d'avant la fin du I^{er} siècle de notre ère, mais plutôt du début du II^e siècle. Son occupation est bien attestée jusqu'au milieu du III^e siècle, et peut avoir persisté jusqu'au IV^e siècle. En effet, l'épierrement généralisé des maçonneries n'intervient qu'entre les années 370 et 430 selon le mobilier recueilli dans le comblement des tranchées de récupération. L'espace de la ferme n'est transformé en terrain agricole qu'au VI^e siècle, comme l'atteste le creusement de fossés agraires, jusque-là présents uniquement en périphérie des constructions.

2.5. Annexe et enclos

La ferme n'est pas isolée et l'on trouve immédiatement au sud des constructions secondaires, qui dans une première phase prennent la forme de deux petits bâtiments rectangulaires, de 17,6 m² et 26,4 m²

respectivement (fig. 2). Dans un second temps, elles sont réunies en un seul ensemble plus important (54 m²), qui reprend quelques-uns des murs antérieurs. Si aucune datation n'a pu être établie pour ces constructions, leur attribution à l'occupation d'époque romaine reste probable. Elles ne peuvent être en effet qu'antérieures à l'époque médiévale, car elles sont recoupées par quelques silos. On insistera de façon plus particulière sur la situation remarquable de ces constructions. Elles sont implantées dans le coude formé par la connexion sud du système de canalisations, qui est pourtant souterrain. Cette relation, que l'on ne retrouve pas pour la ferme, semble indiquer qu'elles entretiennent des liens étroits avec le réseau de canalisations, soit les bâtiments sont antérieurs à la canalisation, dont le tracé s'efforcera de l'éviter, soit les deux aménagements appartiennent à la même phase de construction. Enfin, on ne peut que supposer que ces constructions secondaires, qui connaissent deux états distincts, ont pu jouer un rôle d'annexe pour le fonctionnement de la ferme.

Encore au sud, un enclos a été reconnu. Les fossés qui le définissent sont comblés au cours de la période qui suit l'épierrement du bâtiment principal, c'est-à-dire à la fin du V^e siècle. Son évolution est mal connue. Les indices concernant sa création manquent ; l'enclos peut avoir été mis en place durant la phase la plus tardive de l'utilisation du bâtiment principal ou bien il peut témoigner d'un déplacement de l'occupation vers le sud, après l'abandon de la ferme. Cependant l'espace dans lequel il se trouve, n'est pas inclus dans l'espace agraire défini par les fossés parcellaires romains. Il est donc probable que la zone ou les activités, qui sont tardivement protégées par cet enclos, puissent avoir une place particulière, en lien avec l'établissement du Haut Empire.

3. Une ferme à proximité de la voie Domitienne

L'appellation de «ferme» semble le mieux convenir à l'habitat des Figuiérasses, selon les typologies généralement admises pour la région. En effet, bien qu'elle occupe une superficie moyenne selon Raynaud/Pomaredes/Manniez 2009 (1350 m²), le manque de signe d'équipement luxueux, ou d'apparat, ou même sanitaire ne permet d'y voir un habitat résidentiel, un habitat de maître. Une seule tesselle a été retrouvée dans des déblais, et les seuls éléments de peintures murales, de couleur rouge, proviennent d'un fossé plus tardif, qui ne recoupe pas directement l'espace de la ferme, et se poursuit sous la route. La taille du chai ne permet pas d'imaginer une importante production, qui ne dépasserait pas deux cents hectolitres de capacité de stockage. Cependant, la ferme est bien connectée au réseau viaire. La voie, qui sépare le site en deux zones, est un équipement soigné, qui présente une bande de roulement d'une largeur de 3,5 m dans la phase la plus ancienne. Sa surface de cailloutis damés conserve des ornières, écartées de 1,20 m. Elle connaît trois phases de réaménagement. Et si sa date de mise en place est incertaine, elle reste utilisée au moins jusqu'au XIX^e siècle, ce qui est attesté par la découverte

d'une monnaie d'époque Napoléon III sur sa dernière surface de circulation. Ce tronçon vu en fouille, trouve des prolongements dans le paysage actuel avec des chemins, dont certains toujours en activité, qui semblent relier Langlade jusqu'au Vistre. Si l'emplacement exact de la voie Domitienne n'est pas connue dans sa traversée de Bernis, il ne fait pas de doute que la voie des Figuiérasses en est une perpendiculaire, le croisement des deux voies pouvant être situé immédiatement au sud du chantier, sous la route actuelle, dite d'Uchaux. Il est encore probable que, vers le nord, à Langlade, la voie des Figuiérasses fasse la jonction avec la voie Nîmes-Sommières, en direction de la Vaunage. La ferme est donc très bien desservie par le réseau des voies de communication, et probablement visible depuis la *via publica*, elle apparaît comme un repère dans le paysage antique, et ce pendant plusieurs siècles.

La fouille de la ferme de Bernis a permis de compléter notre connaissance de l'occupation des sols à l'époque romaine, à quelques kilomètres de l'agglomération secondaire de la Condamine, à Milhaud et de la *villa* fouillée au lieu-dit Careiron et Pesquier. Elle constitue un exemple supplémentaire de ce type de ferme bâtie autour d'une cour surcreusée que l'on retrouve de façon fréquente ces dernières années dans les campagnes nîmoises. (Pomarèdes/Breuil 2006, cf. également la contribution de Breuil *et al.* dans le présent ouvrage).

Bibliographie :

- CONCHE (F.), GUILLAUME (M.) et PLASSOT (E.). — Careiron et Pesquier (Lycée 2) à Milhaud (Gard), Document final de synthèse, fouille archéologique, INRAP, 179 p.

- FICHES (J-L) (Dir.). — *Les agglomérations Gallo-romaines en Languedoc-Roussillon, Projet collectif de recherche (1993-1999)*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 13 et 14, Lattes, 2 vol., 994 p.

- POMARÈDES (H.), BREUIL (J.-Y.). — Nîmes, réflexions sur l'origine et la romanisation du peuplement périurbain, in : *Rhythms and cycles of countryside romanization, Studies of the rural world in the roman period*, 1, Universitat de Girona, Grup de Recerca Arqueologica del Pla de l'Estany, Girona, 115-130.

- POUX (M.) (Dir.). — *Villa de Goiffieux, commune de Saint-Laurent-d'Agnay (Rhône)*, Rapport de fouille 2009, Université de Lyon, 450 p.

- RAYNAUD (C.). — *Un aménagement agricole du Haut Moyen-Age à Bernis (Gard)*. Rapport de sauvetage urgent et pré-inventaire communal n°16, commune de Bernis Gard, 1997. Vaunage, Vidourle et Vistrenque. Programme de prospection-inventaire, 1994-1998. Contribution à la carte archéologique du Languedoc.

- RAYNAUD (C.), POMARÈDES (H.) et MANNIEZ (Y.). — Fermes gallo-romaines de la province de Narbonnaise *In : Les formes de l'habitat rural gallo-romain. Terminologies et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques*, Actes du colloque AGER VIII, Toulouse 2007, in : *Aquitania* supplément 17, Bordeaux, 141-165.
- SILVEREANO (S.). - La céramique antique *In : Beauchamp (C.) et al. - Rapport final d'opération d'archéologie préventive*, Oxford Archéologie Méditerranée, 2011, p. 266-284.